

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

00450

Société :

Royalair Maroc  
Retraite

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

FEKKANI Mohamed

Date de naissance :

01.01.1942

Adresse :

119, HAY AL WAHDA - EL AÏA

Tél. :

06 44 03 50 73

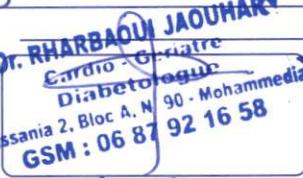
Total des frais engagés :

798,40

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

15/03/2024

Nom et prénom du malade

ELKHAOUDI RAHMOUNI

Age:

Lien de parenté :

Même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

X DEFIA

Affection longue durée ou chronique :

ALD  ALC

Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Mohammedia Le : 15/03/2024

Signature de l'adhérent(e) :

DR. RABBAOUI JAOUHAR, Cardio - Gériatre, Diabetologue, Hassania 2, Bloc A, N° 90 - Mohammedia, GSM : 06 87 92 16 58

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/08/2022	C		300,- Dhs	 Dr. RHARBAGUI JABER <small>Cardio - Diabète Diabète - Médecine N° 2, Bloc A N° 10 - Mohammed V Tél : 06 87 92 16 58</small>

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien PHARMACIE EL HASSANIA Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. BERRADA NAJAT EP. LBOUCHE N° 165, Bd. De La Résistance El Aïn MOHAMMEDIA Tél. 05 23 28 76 61	15/3/84	198,40

#### **ANALYSES & RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **(Création, remont, adjonction)**

The diagram illustrates the orientation of the H, D, and B axes in the crystallographic coordinate system. The vertical axis is labeled H at the top, the horizontal axis is labeled D at the left, and the diagonal axis is labeled B at the bottom. The crystallographic axes are represented by a series of small circles arranged in a spiral pattern, with labels 1 through 8 indicating specific crystallographic directions.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. RHARBAOUI JAOUHAR

Médecine Générale  
Cardio-Gériatre  
Diabetologue

Lauréat de la Faculté  
de Médecine et de Pharmacie  
de Casablanca

DR. RHARBAOUI JAOUHAR  
Cardio-Gériatre  
Diabetologue  
Hassania 2, Bloc A, N° 90, 1er étage  
GSM : 06 87 92 16 56



الدكتور غرباوي جوهر

الطب العام  
أخصائي القلب والشرايين  
و طب السكري

خريج كلية الطب والصيدلة  
بالدار البيضاء

## ORDONNANCE

Mohammedia le : 15 / 03 / 2024

Roshma El Khiamoli

لـ ٦٦٤٥

Rim 5 mg

Coramkief 2,5 mg

Cordia app 100 mg

Alotek 50 mg

uloxic 50 mg

الحسنية 2 بلوك - أ - رقم 90 ، الطابق الأول - المحمدية

📍 Hassania 2, Bloc A, N° 90, 1er Étage - Mohammedia ☎ 06 87 92 16 58

PHARMACIE EL HASSANIA  
Dr. BERRI Najat Ep. LBOUCHE  
N° 165, Bd. De la Résistance  
El Alla - MOHAMMEDIA  
Tél. 05 23 28 76 61

215,00 Xarelto 15

O 24 - 1 - C

Dr. RHARBAOUI JAOUHAR<sup>®</sup>  
Cardio - Gériatrie  
Diabetologue  
Hassania 2, Bloc A, N° 90 - Mohammedia  
GSM : 06 87 92 16 58

129,50 Japforce GP  
129,50 Japforce GP / J

Dr. RHARBAOUI JAOUHAR<sup>®</sup>  
Cardio - Gériatrie  
Diabetologue  
Hassania 2, Bloc A, N° 90 - Mohammedia  
GSM : 06 87 92 16 58

L 3470  
P. 12/26  
PUC: 129,50 DH

XARELTO 15 mg  
Rivaroxaban  
14 caps  
P.P.V : 215,00 DH  
Bayer S.A.

6 118001 090778

6 118001 100859

Cardensiel<sup>®</sup> 2,5 mg  
Comprimés pelliculés sécables B/30  
PPV: 50,70 DHS

ALDACTONE<sup>®</sup> 50 mg

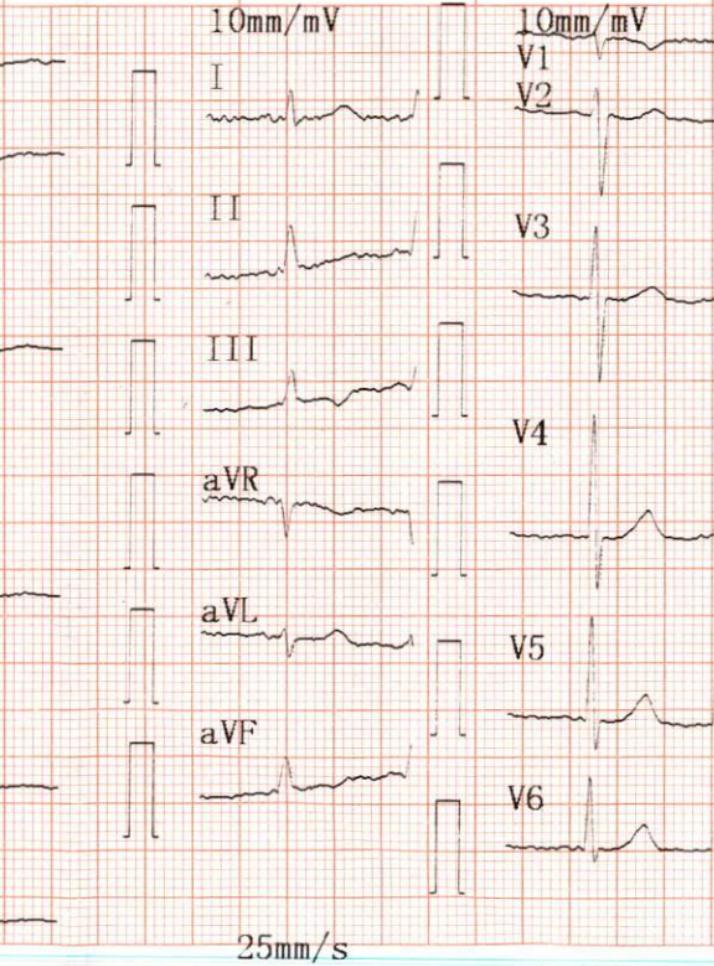
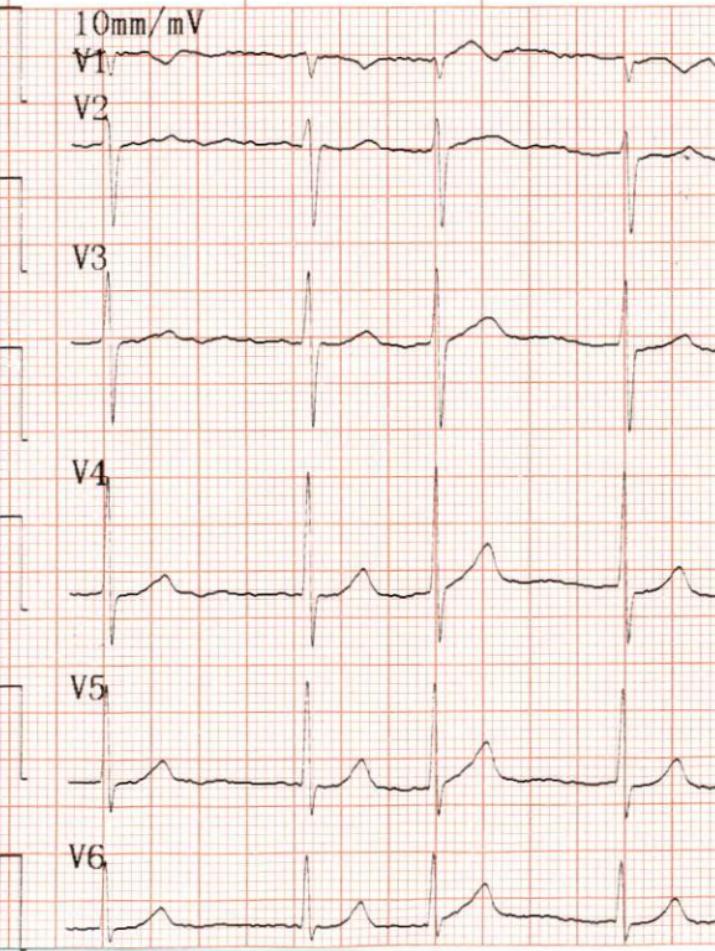
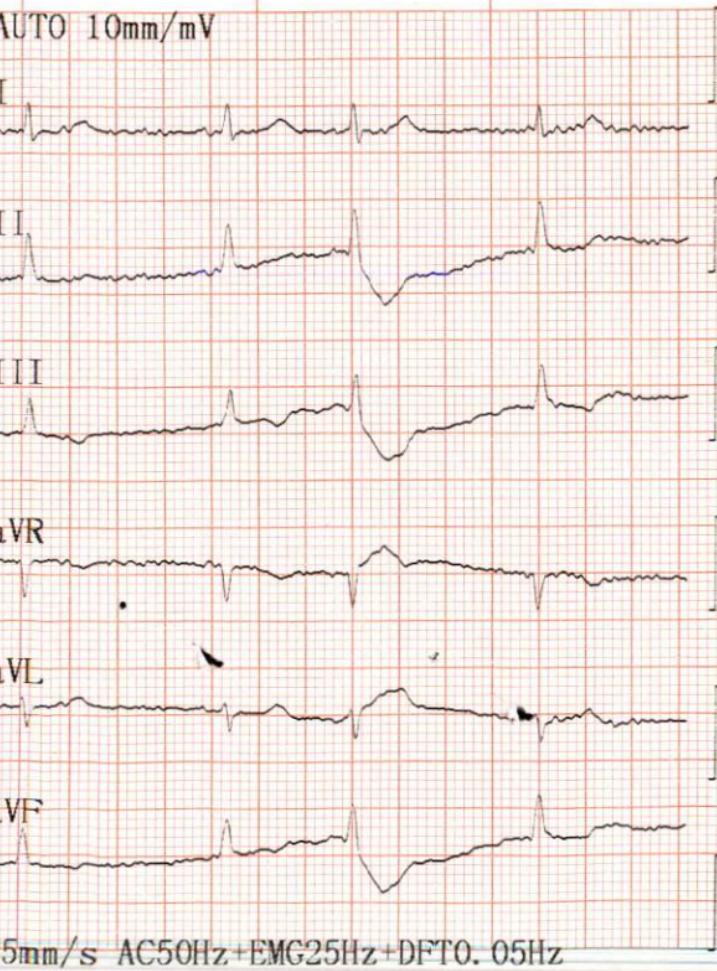
P.P.V: 56,80 DH



6 118001 170029

LOT : 8040  
PER : 10 - 25  
P.P.V : 46 DH 40

7862160246



2024 03 16 01:20  
ID :  
Nom: Sexe: Age:  
Taille: cm Poids: kg SYS/DIA: / mmHg  
HR bpm : 82  
PR Interval ms :  
P Duration ms :  
QRS Duration ms : 60  
T Duration ms : 186  
QT/QTc (Bazett) ms : 328/383  
QTc (Hodge) ms : 366  
QTc (Framingham) ms : 369  
QTc (Fridericia) ms : 363  
P/QRS/T Axis deg : 0.0/71.1/55.8  
R(V5)/S(V1) mV : 1.09/0.25  
R(V5)+S(V1) mV : 1.33 ✓  
\*\*Le rapport doit être confirmé par un médecin\*\*  
Axe électrique cour normal;

18/03/2024  
plaine ELKAOUADI Rahmenia  
Médecin HABIBI